



Formation

ACCOMPAGNER LE RECUEIL DES DIRECTIVES ANTICIPEES

Programme

Objectifs

- Connaître les directives anticipées et les conditions de leur mise en œuvre
- Savoir évoquer la notion de directives anticipées avec la personne accompagnée et ses proches
- Aborder le questionnement de la démarche éthique et juridique de cette notion
- Savoir accompagner la personne dans sa réflexion par une démarche et un positionnement éthique.

Bases et fondements de la loi Léonetti

Evolution du dispositif législatif et réglementaire (loi du 2 février 2016 et ses textes d'applications)

Les directives anticipées : un témoignage des volontés du patient

Les directives anticipées : caractéristiques, rédaction, conservation, durée de validité

Quand et comment parler des directives anticipées ?

Place de la démarche éthique dans l'accompagnement des directives anticipées

La place de la personne de confiance et des proches
Présentation de la campagne nationale d'information sur la fin de vie



Analyse des différents documents et des pratiques professionnelles

Les axes d'amélioration personnels et collectifs

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques
Diaporama d'animation / Vidéos /
Présentation de différents supports /
Cas concrets et mises en situation /
Quizz / Temps d'échange

Profil de l'intervenant

Amélie COLLIN – Juriste en Droit de la Santé

PUBLIC CONCERNE

Directeur
d'établissement
Chef de service
Cadre
IDEC
IDE

Lieu de formation :

CRFP Normandie
Site de Bois-Guillaume
2 Allée du Québec
76230 Bois-Guillaume

Durée : 1 Journée

Date : Le Vendredi 27 Novembre 2020